

# Rural Infos

La lettre d'informations des maires ruraux adhérents de Saône-et-Loire

Une association du réseau des Maires ruraux de France



**Rural-Infos du 14 juin 2021 - N°48**  
**Lettre d'information hebdomadaire aux adhérents**

## **FDVA 71 - Fonds de développement de la vie associative**

**Le FDVA, est un fonds géré par l'Etat**, il soutient prioritairement :

- des petites associations animées par des bénévoles et employant deux salariés au plus, sans exclure les plus importantes et les têtes de réseau.
- des associations ayant un projet associatif ou mettant en place des actions en direction du milieu rural ou bien en quartier politique de la ville (QPV)
- un projet associatif dans son ensemble et les charges courantes qui s'y rattachent.
- un projet associatif qui concourt à la dynamique de la vie sociale et à la consolidation de la vie associative locale.
- un projet associatif ou des actions qui ont la capacité à mobiliser une participation citoyenne significative, notamment par le nombre de bénévoles réguliers.

**Le collège départemental s'est réuni en Préfecture le 9 Juin. L'UMCR était représentée par J.F. Farenc.**

Le collège donne son avis sur les propositions de financement. Cet avis est transmis à la commission régionale pour décision finale du Préfet de Région fin Juin. L'avis du préfet de département est généralement suivi.

**L'enveloppe départementale** (356 106€) est composée d'une enveloppe principale (218 358€) et d'une enveloppe complémentaire dont les fonds proviennent de comptes bancaires inactifs depuis plus de 30 ans (137 748€).

**Cette année, 284 associations ont déposé une demande**, soit pour un soutien sur le fonctionnement soit pour un projet innovant et/ou structurant.

- 184 associations ont fait une demande de subvention FDVA pour la première fois.
- montant total demandé : 1 215 696 €, pour une enveloppe de 356 106 €.
- 167 associations pourraient être soutenues financièrement sur le FDVA 2021.
- le montant moyen proposé est de 2394€. (subvention minimale 1000€, maximale 7500€).

Le dépôt des dossiers s'est fait entre le 04/03 (date de lancement de la campagne) et le 11/04. La grande majorité des dossiers a été reçue durant la dernière semaine de campagne. Ce qui a pu rendre difficile la relance des associations pour les pièces manquantes.

**Il est important que les Maires ruraux continuent d'informer les associations de l'existence de ce Fonds puisque le milieu rural est soutenu prioritairement.**

Ci-après lien vers le site gouvernemental : <https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

---

## CRTE

### 6 mois de plus

Devant la difficulté, l'Etat vient de donner 6 mois de plus aux EPCI ou aux pays, pour définir le Contrat de relance et de transition écologique qu'il veut signer pour engager l'action de ses services dans les territoires.

Chaque territoire doit signer au 30 juin un "protocole d'engagement" et mettre à profit les 6 mois pour mieux associer les maires. Si vous n'avez pas encore toutes les cartes en main ou si la conférence des Maires n'a toujours pas évoqué le sujet....il faut intervenir auprès du président de l'EPCI.

Pour en savoir plus sur le CRTE, cliquez ici : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte>

---

## Commerce

### Ouvrez une épicerie associative dans votre village !

L'AMRF est partenaire de l'association Bouge ton CoQ, qui propose une solution simple, gratuite et clé en main afin de (re)créer un commerce dans le village : une épicerie citoyenne. Pour y aider, 1 100€ seront versés pour couvrir les dépenses liées à l'installation de cette épicerie. Intéressé ? Envoyez un mail à [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr) avec pour objet : Épicerie associative.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://www.bougetoncoq.fr/operation-epiceries-associatives-monepi/>

---

## Site Internet

### Formation à Campagnol.fr

Les communes utilisatrices de la plateforme de l'AMRF de création de sites [Campagnol.fr](http://Campagnol.fr) bénéficient d'un accompagnement sur mesure, sans surcoût à leur abonnement annuel. Si l'administrateur de votre site a changé, il peut bénéficier d'une formation pour faciliter la prise en main de la plateforme et la gestion de votre site internet. N'hésitez pas à nous contacter pour une prise de rendez-vous : [assistance@campagnol.fr](mailto:assistance@campagnol.fr) - 04 26 78 05 59

---

## Pass culture

### Référez vos événements

Faites connaître vos festivités pour que des jeunes viennent y participer. Pour cela contactez les chargés de développement du Pass culture. Le but est de valoriser votre commune et son savoir-faire culturel en référençant les événements culturels dans l'offre du [Pass Culture](#).

Pour découvrir votre interlocuteur régional, cliquez ici : <https://bit.ly/3fpG0EN>

Pour tout savoir sur le Pass Culture, cliquez ici : <https://bit.ly/3oYbYLS>

---

## Juridique

### Quelles règles pour le versement d'une subvention au comité des fêtes ?

Les comités des fêtes étant des associations régies par la loi du 1er juillet 1901, les subventions qui peuvent leur être octroyées par les communes répondent aux règles applicables au versement de subventions par une collectivité territoriale à des associations.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://bit.ly/2Tj4M0J>

---

## Prix territoriaux La Gazette/GMF

### Déposez votre dossier

Toutes les collectivités territoriales peuvent concourir pour valoriser leurs innovations locales, leur démarche transversale et le travail de leurs équipes. Déposez votre dossier de candidature et ses annexes jusqu'au 16 juillet 2021 sur le site [www.prix-territoriaux.fr](http://www.prix-territoriaux.fr) à l'aide du formulaire numérique.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://bit.ly/3cfz8rN>

---

## Vacances scolaires

### Colos Ados

Aider les jeunes de votre commune en leur faisant connaître ce dispositif d'aides pour le départ des ados (13-17ans) en colos (hors colos apprenantes).

Pour être éligible, les jeunes doivent avoir un quotient familial de moins de 901€ et résider en zone rurale (- 2000 habitants ou ZRR). L'aide par jeune est de 120€ sous forme de Chèques-Vacances.

Pour en savoir plus, cliquez ici :

<https://bit.ly/3v2eKAU>

<https://bit.ly/3wX5Nua>

---

## Mobilité et ruralité

### Programme Mobili'Terre

15 territoires ruraux, recherchent des jeunes pour rejoindre le programme Mobili'terre et agir aux côtés des élus POUR et AVEC les habitants autour de ce sujet qui nous concerne tous, la mobilité ! Aidez-les en regardant cette vidéo et en mobilisant des jeunes de votre commune. Pour plus de renseignements : [adele.laborderie@amrf.fr](mailto:adele.laborderie@amrf.fr)

Pour voir la vidéo, cliquez ici : [https://bit.ly/Mobiliterre?fbclid=IwAR23Sy07KI518pyBTqYm3cDsddkc\\_20t8jWzJKWgSY5kqcCH1L8mEpAJQ70](https://bit.ly/Mobiliterre?fbclid=IwAR23Sy07KI518pyBTqYm3cDsddkc_20t8jWzJKWgSY5kqcCH1L8mEpAJQ70)

Pour découvrir les missions Service Civique proposées, cliquez ici : <https://bit.ly/2SauiFi>

---

## Guide

### Plateforme de mobilité

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive propose « un guide numérique » pour « tout comprendre des plateformes de mobilité ». Ces dispositifs favorisent l'accès à la mobilité des plus fragiles. Une boîte à outil pour la commune.

Pour consulter ce guide, cliquez ici : <https://bit.ly/3gpaNRu>

---

## Urbanisme

### Recyclage des friches : Avez-vous déposé un dossier ? Faites nous part de vos retours

La commission Urbanisme de l'AMRF souhaiterait obtenir vos retours sur le volet du Plan de relance "Recyclage des friches". Avez-vous candidaté ? Si non, par manque d'informations, manque d'ingénierie, difficulté à identifier le bon interlocuteur, etc ? Réponse à [adele.laborderie@amrf.fr](mailto:adele.laborderie@amrf.fr)

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-friches>

---

## Femmes et ruralité

### Participez à la consultation

Thème du Congrès des maires ruraux de France, Femmes et ruralité est aussi l'objet d'une enquête de la délégation aux droits des femmes du Sénat. Elle interroge les femmes élues des territoires ruraux afin de recueillir des témoignages et de faire remonter des initiatives locales innovantes en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui pourraient être diffusées et généralisées sur tout le territoire.

Pour en savoir plus, cliquez ici : <https://participation.senat.fr/femmes-et-ruralites-elues-locales-le-senat-vous-consulte>

---

## Restauration collective

### Maïa : un logiciel gratuit pour atteindre et dépasser les objectifs EGAlim

Maïa est un logiciel dédié à la restauration collective qui vous permet de faire vos menus à partir de plus de 1200 fiches techniques en respectant les règles nutritionnelles, votre liste d'achat en surveillant votre budget et de mesurer vos ratios produits durables, BIO et empreinte carbone.

Pour les contacter, cliquez ici : <https://www.maia.bio/contact>

---

## Risques numériques

### Les collectivités se mobilisent !

Face aux risques de cyberattaques, voici les clefs pour les anticiper. Aider sa collectivité à se protéger contre les actes de cybermalveillance est à la portée de tous les élus. [Cybermalveillance.gouv.fr](http://Cybermalveillance.gouv.fr) cite 6 collectivités ayant entrepris des actions de sensibilisation

Pour en savoir plus sur ces 6 collectivités, cliquez ici : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/sensibilisation-risques-numeriques-collectivites>

---

## AGENDA

### Week-end du Psychodon - 11 au 13 juin

Ce week-end a lieu le week-end du Psychodon, « Unis face aux maladies psychiques ». L'AMRF, partenaire de cet événement, invite tous les maires ruraux et leurs administrés à se mobiliser pour la santé mentale : « TOUS fragiles, tous concernés ! ».

## Quelle inclusion numérique dans les territoires ruraux ?

Participez à cette webconférence le jeudi 24 juin de 9 h 30 à 11 h ; en présence de Dominique Dhumeaux, 1er vice-président de l'AMRF, Jean Deydier, Président de WeTechCare, et Arthur Dreyfuss, Secrétaire général SFR.

Pour vous inscrire, cliquez ici : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-developper-des-projets-dinclusion-numerique-dans-les-communes-rurales-158540899097>

## Sécurisation des accès publics à internet - 29 juin

L'[Hadopi](#) organise, en partenariat avec l'AMRF et France Urbaine, le 29 juin de 10 h à 11 h 30 une nouvelle session de formation par visioconférence à destination des collectivités locales.

Pour vous inscrire, cliquez ici : [https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_1eJSdfU7RYW8BWfWjt-rwQ](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_1eJSdfU7RYW8BWfWjt-rwQ)

## Replay - Cyberattaques

En replay : "Cyberattaques : contre la cyber malveillance, la cyber vigilance !" : <https://www.weka.fr/actualite/web-conference/cyberattaques-contre-la-cyber-malveillance-la-cyber-vigilance/>

